

M. JONES: La subvention accordée à ces écoles varie considérablement, d'après leur isolement, de sorte que la comparaison serait difficile à établir. Il n'y a pas deux écoles qui reçoivent la même subvention.

M. HARDIE: Prenons un exemple des plus simples. Jusqu'à présent, à Aklavik, dans les Territoires du Nord-Ouest, vous versez à la mission anglicane et à la mission catholique une subvention annuelle *per capita*, pour loger, nourrir et instruire chaque enfant. Comment cette subvention se compare-t-elle au coût de chaque élève indien de la nouvelle école du gouvernement à Fort-Smith?

M. JONES: Naturellement, Fort-Smith se trouve aussi dans les Territoires du Nord-Ouest.

M. HARDIE: Payez-vous l'entretien des élèves indiens de cette école; versez-vous une subvention *per capita*?

M. JONES: Oon, la subvention est payée par le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

M. HARDIE: Très bien, examinons la question à un autre point de vue. La subvention *per capita* accordée aux missions catholique et anglicane d'Aklavik est-elle aujourd'hui la même qu'en 1954?

M. JONES: Il s'agit là, monsieur le président, des crédits d'un autre ministère.

M. HARDIE: Mais vous êtes responsables de l'éducation des enfants indiens de ces écoles, de quelque ministère qu'elles relèvent?

M. JONES: C'est exact.

M. HARDIE: Vous devriez pouvoir me dire ce qu'il en coûte par élève, car je suis convaincu que votre ministère s'intéresse au coût de l'éducation des enfants indiens?

M. JONES: Nous obtiendrons ce renseignement d'un autre ministère.

L'hon. M^{me} FAIRCLOUGH: Nous devons l'obtenir du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

M. JONES: Nous l'aurons du ministère du Nord canadien.

M. MCQUILLAN: Mes calculs sont peut-être faux, mais M. Jones nous a dit que les écoles étaient au nombre de 58 et 12, soit un total de 70 écoles indiennes dans tout le pays. Est-ce bien cela?

M. JONES: Il s'agit là des pensionnats.

L'hon. M^{me} FAIRCLOUGH: Oui, des pensionnats.

M. MCQUILLAN: Combien d'externats y a-t-il?

M. JONES: 375 externats.

M. MCQUILLAN: Combien d'élèves fréquentent les externats et les pensionnats?

M. JONES: Les écoles indiennes sont fréquentées par 19,143 élèves. Ce renseignement se trouve à la page 24 du sommaire. Il y a 11,064 élèves dans les pensionnats et 7,330 aux écoles non indiennes, soit un grand total de 37,537 élèves l'an dernier.

Vous trouverez les chiffres les plus récents au dos de la page. Externats, 19,541; pensionnats, 11,109; écoles non indiennes, 8,186; total, 38,836. Ce sont les renseignements supplémentaires, au dos de la page 2.

Le PRÉSIDENT CONJOINT (M. Dorion): Monsieur Howard?

M. HOWARD: J'aimerais à revenir, si on me le permet, au point de départ de toute cette discussion, ou des rapports qui existent entre le système d'enseignement de la Direction des affaires indiennes et les systèmes d'écoles publiques ou des écoles dirigées par des commissions scolaires ou des organismes privés.